

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Commune de Mallemoisson

~~~~~

### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ACTIVITES AMBULANTES ALIMENTAIRES

#### COMMUNE DE MALLEMOISSON

Mairie de Mallemoisson  
Place de la République – BP 28  
04510 MALLEMOISSON  
Tél : 04.92.34.65.03

1. **Objet :** Ouverture à la concurrence occupation du domaine public : Activité commerciale alimentaire.

2. **Date d'affichage de l'avis d'appel à la concurrence** : le vendredi 05 Mars 2021

#### 3. **Caractéristiques principales :**

Activité commerciale ambulante alimentaire

Emplacement prévu pour un camion et/ou une remorque : marquage au sol 8 mètres x 2 mètres situé en bordure de la RN85, à proximité du Rond-Point de Mallemoisson : parking communal Esplanade Jean Moulin

Loyer de l'emplacement : 10 euros par jour d'occupation

L'emplacement est attribué suivant le principe « INTUITU PERSONNAE » : le bénéficiaire de l'autorisation d'occuper l'emplacement ne peut pas céder ce droit à autrui.

Durée de l'autorisation : 1 an

Occupation hebdomadaire : jours à négocier

4. **Durée d'affichage de la présente offre** : du vendredi 05.03.2021 au Lundi 05.04.2021

5. **Date de mise à disposition de l'emplacement** : Lundi 12 Avril 2021

6. **Date limite de réception des offres** : Lundi 5 Avril 2021 à 12 heures 00

#### 7. **Transmission des candidatures :**

A adresser à la mairie de Mallemoisson : soit par pli recommandé avec avis de réception postal, soit remises en mairie contre un récépissé le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

#### 8. **Liste des pièces à fournir pour constituer le dossier de candidature :**

Le dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes :

- Pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carte grise du Véhicule (poids du véhicule et longueur totale) et permis de conduire de la catégorie de véhicule correspondant (C1 – BE – C1E)
- Assurance du Véhicule pour l'année en cours
- Carte ambulante ou autorisation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'activité ambulante
- Justificatif inscription au répertoire INSEE des entreprises (SIREN)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle pour activité ambulante
- Accord de la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations) : vente de denrées alimentaires d'origine animale (cerfa numéro 13984\*03 : contrôle sanitaire)
- *Facultatif : justificatif de formation HACCP*

Tél : 04.92.34.79.35 E-mail : [comptabilite@mairiemallemoisson.fr](mailto:comptabilite@mairiemallemoisson.fr)

Il est également disponible sur le site internet de la mairie : [www.mairie-mallemoisson.fr](http://www.mairie-mallemoisson.fr)